

# Révision du PEdT

## 2018-2021

Séance du CoPil du mercredi 24 janvier 2018

# La procédure de révision du PEdT

## Concertation avec les familles

Une réunion par commune entre le 1<sup>er</sup> décembre et le 15 janvier sur le thème du PEdT et du POTS

- Bilan du PEdT
- Orientations
- Rédaction

Interrogation des familles entre le 15 janvier et le 30 janvier

## Concertation et choix des instances

Débat et choix du conseil syndical du SIEPVV autour du 15 février

Débat et choix du conseil d'école autour du 15 mars

# Ordre du jour

- Bilan des réunions de parents d'élèves
- Élaboration du questionnaire à destination des familles
- Les enjeux du POTS sur le territoire



# Bilan des réunions de parents d'élèves

Soirée des parents d'élèves

**MAILLE vendredi 24 novembre 2017**

**MARCILLY-sur-Vienne 1<sup>er</sup> décembre 2017**

**PORTS-sur-Vienne mardi 5 décembre 2017**

**NOUATRE vendredi 8 décembre 2017**

# Bilan rencontre familles

Il est rappelé les rencontres avec les familles organisées en 2017 : les 24 novembre à Maillé, 1er décembre à Marcilly-sur-Vienne, 5 décembre à PORTS-sur-Vienne et le 8 décembre à Nouâtre.

## **2 RAISONS POUR INVITER LES FAMILLES À ÊTRE INFORMÉES**

**2 raisons nécessitent que les parents soient clairement informés de l'avenir de l'espace éducatif de leurs enfants**

- **Une demande pressante des communes de Maillé et de Marcilly qui sollicitent une réduction des charges du SIEPPV pour aboutir à une réduction des contributions des communes,**
- **Une demande pressante des enseignantes et d'un certain nombre de parents qui souhaitent le retour à 4 jours d'espace éducatif,**

**L'usager est aussi contribuable, c'est donc à double titre que les parents sont invités à prendre conscience de la situation pour juger et décider.**

## **LES CHARGES DU SIEPVV**

### **L'ESPACE ÉDUCATIF DU RPI DU VAL DE VIENNE**

L'espace éducatif offert aux enfants du territoire a été délimité en deux grands secteurs d'intervention :

L'école, qui, sous la seule autorité de l'éducation nationale, mais à charge complète de fonctionnement du SIEPVV, assure 24 heures d'accueil par semaine auxquelles s'ajoutent les heures d'aide personnalisée en direction des enfants en difficulté, à raison d'une heure par enseignant. Un temps scolaire réparti sur 8 demi-journées dont 5 matinées et 3 après-midi.

Le périscolaire qui offre un champ d'activités éducatives de 26 heures par semaines au sein desquelles est inclus le temps de la restauration scolaire. Un temps périscolaire réparti entre l'accueil du matin et du soir au sein du service A&L à Nouâtre, le temps de la pause méridienne et les trois après-midi libérés pour les TAP respectivement lundi, mardi et jeudi sur les écoles de Nouâtre, Marcilly et Maillé.

# Bilan rencontre familles

Il est rappelé les rencontres avec les familles organisées en 2017 : les 24 novembre à Maillé, 1er décembre à Marcilly-sur-Vienne, 5 décembre à

## LA CHARGE FINANCIÈRE DU SYNDICAT SCOLAIRE

Sur la base des éléments du compte administratif de l'exercice 2016, les charges se répartissent selon les compétences exercées :

**Le fonctionnement des écoles** :  $112500+141436= 253936$  € de charges dont 69000 € consacrés aux activités pédagogiques... Annuellement : 1372 € par élèves dont 372 € pour les activités pédagogiques

**La restauration scolaire** :  $47000+75000 = 122000$  € de charges et 66720 € de participations des familles...reste à charge du SIEPVV : 55280 €...Annuellement : 762 € par demi-pensionnaire dont 417 à charge des familles et 345 € à charge du SIEPVV

**Le périscolaire** :  $12000 + 57600= 69600$  € de charges et 34992 € de participations des familles, 9000 € du fonds de soutien aux rythmes et 12000 € de la CAF...reste à charge SIEPVV : 13608 €... Annuellement : 535 € par enfants dont 269 € à charge des familles et 104 € à charge du SIEPVV (161 € d'aide)

**Les transports scolaires** : 10500 € de charges et 3000 € de participations des familles... reste à charge du SIEPVV : 7500 €

Le tableau ci-dessous résume la situation

Compétences	Charges	Personnels	Total	Recettes	SIEPVV
Fonctionnement	112500	141436	253936	0	253936
Restauration 47000	75000	122000	66720	55280	
Périscolaire 12000	57600	69600	55992	13608	
Transport 10500		10500	3000	7500	
TOTAL 182000	274036	456036	125712	330324	

A noter que dans les charges ne sont pas comptabilisées les charges afférentes au secrétariat global du syndicat.

Le SIEPVV doit donc assurer la prise en charge d'environ 80% des dépenses.

Outre les participations des familles et les aides diverses, la principale recette émane des contributions des communes du RPI, une obligation réglementaire fixée par la loi, soit 330324 €.

A noter également les charges de personnels représentent environ 65% des dépenses globales.

## LES CONTRIBUTIONS DES COMMUNES

**Le tableau suivant affiche les différents indicateurs qui caractérisent une commune et dont certains peuvent être pris en compte pour déterminer une méthode de répartition du besoin global du SIEPVV**

# Bilan rencontre familles

## LES CONTRIBUTIONS DES COMMUNES

Le tableau suivant affiche les différents indicateurs qui caractérisent une commune et dont certains peuvent être pris en compte pour déterminer une méthode de répartition du besoin global du SIEPVV

COMMUNES	FICHE PHYSIQUE DGF ANNÉE 2016								Nb élèves scolarisés par commune	
	POP INSEE	POP DGF		PF/HAB +RS		EFFORT FISCAL	DGF/HAB	CHARGE MOY /HAB		
MAILLÉ	606	621	23%	554	21%	0,98	140	193	33	18%
MARCILLY SUR VIENNE	551	579	22%	495	19%	1,14	138	229	52	28%
NOUÂTRE	852	879	33%	479	18%	1,31	176	283	68	37%
PORTS SUR VIENNE	361	388	15%	437	17%	1,12	119	221	31	17%
PUSSIGNY	179	193	7%	643	25%	1,05	89	263	0	0%
<b>Total ou moyenne</b>	2549	2660	1	2 608	1	1,12	132	238	184	100%

Dans le cadre des statuts du SIEPVV adoptés et approuvés en 1997, **la répartition de la contribution des communes s'opère pour 1/3 au nombre d'habitants et pour 2/3 au nombre d'élèves de chaque commune.**

Pour 2018, la répartition est concrétisée dans le tableau suivant :

## PARTICIPATION DES COMMUNES POUR L'ANNEE 2018

Communes	Nbr d'Hab.	1/3 Nbr d'hab	Nbr d'enfs	2/3 Nbr enf	Total	Rappel 2017
Maillé	606	25 676	33	38 739	64 415	71 517
Marcilly/Vienne	551	23 346	52	61 043	84 389	72 943
Nouâtre	852	36 099	68	79 826	115 925	126 300
Ports/Vienne	361	15 295	31	36 391	51 687	47 093
Pussigny	179	7 584	0	-	7 584	7 693
<b>Total</b>	2549	108 000	184	216 000	324 000	324000
		108 000		216 000		

# Bilan rencontre familles

Des réponses aux questions suivantes ont été apportées lors de la construction du budget 2018 en séance du 27 novembre 2017

Questions	Réponses du conseil syndical
<b>Le SIEPVV peut-il ou doit-il abandonner tout ou partie de la gestion des frais scolaires ?</b>	Non, mais réduction du poste de dépenses des frais pédagogiques et intégration des photocopies
<b>Le SIEPVV peut-il ou doit-il abandonner tout ou partie du service de restauration scolaire ?</b>	Non
<b>Le SIEPVV peut-il ou doit-il abandonner tout ou partie du service périscolaire ?</b>	Non
<b>Le SIEPVV peut-il ou doit-il faire payer aux familles le transport scolaire ?</b>	Le conseil syndical a décidé de faire supporter la totalité des frais d'inscription de l'année 2018/2019 aux familles



Le cadre règlementaire de l'organisation de l'espace éducatif territorial est Le Projet Educatif Territorial.

[Le PEdT du RPI des écoles du Val de Vienne a été validé par le Préfet du département en juillet 2015 et applicable pour la période 2015/2018.](#)

Le document définit les enjeux du territoire au regard du cursus de formation de chaque enfant

**les objectifs rédigés en couleur bleue ont été évalués comme atteints par le CoPil**

### **RAPPELS DES BESOINS**

#### **Pour les familles :**

**Bénéficiaire d'horaires scolaires et périscolaires réguliers et adaptés tout au long de la journée**

Proposer à leur enfant un parcours éducatif pertinent.

**Financièrement, ne pas supporter des coûts d'inscription aux temps périscolaires trop élevés.**

#### **Pour les enfants :**

**Disposer d'horaires scolaires en adéquation avec leur rythme ;**

**Participer à des loisirs éducatifs, sportifs et culturels ;**

Se repérer dans l'espace et le temps ;

**Identifier les adultes repères qui interviennent dans sa journée ;**

**Participer à des activités adaptées à leur tranche d'âge**

### **RAPPELS DES OBJECTIFS DU PEdT**

#### **Accès de tous aux loisirs**

**Lutter contre les discriminations et amener ces enfants à participer aux activités périscolaires et favoriser leur socialisation.**

**Créer un service de transport à la demande en fonction des activités et pour une plus large souplesse d'utilisation du service périscolaire**

**Maintenir la souplesse de l'inscription au temps périscolaire.**

# Bilan rencontre familles

## L'ORGANISATION DE L'ESPACE ÉDUCATIF

### **EFFETS ATTENDUS DE LA MISE EN ŒUVRE DU PEDT**

#### **Pour les enfants**

**Un accueil unique pour les activités autour de l'école**

**Une organisation des temps beaucoup moins fractionnée qui doit révéler moins de fatigue au quotidien**

Le développement d'une meilleure concentration.

La révélation d'une meilleure réussite scolaire.

**La découverte de nouvelles activités.**

#### **Pour les familles**

Le constat d'une meilleure compréhension de la continuité éducative.

Implication dans l'organisation de la journée des enfants

# Bilan rencontre familles

## L'ORGANISATION DE L'ESPACE ÉDUCATIF

### EFFETS ATTENDUS DE LA MISE EN ŒUVRE DU PEDT

#### Pour les enfants

**Un accueil unique pour les activités autour de l'école**

**Une organisation des temps beaucoup moins fractionnée qui doit révéler moins de fatigue au quotidien**

Le développement d'une meilleure concentration.

La révélation d'une meilleure réussite scolaire.

**La découverte de nouvelles activités.**

#### Pour les familles

Le constat d'une meilleure compréhension de la continuité éducative.

Implication dans l'organisation de la journée des enfants

L'accueil du matin	la restauration scolaire	l'accueil du soir
les activités éducatives		
la natation	l'équitation	le numérique

## LE PROJET EDUCATIF TERRITORIAL : LE PÉRISCOLAIRE ET SES CHAMPS D'INTERVENTION AU SERVICE DES ENFANTS ET DE LEURS FAMILLES

Sur les trois cibles qui sortent des activités éducatives, la natation et le numérique font figures de nécessités impératives :

La natation parce que tout enfant qui entre en 6<sup>ème</sup> doit savoir nager

Le numérique parce la possession, par chaque enfant qui entre en 6<sup>ème</sup>, du B2i école est obligatoire

La question est débattue de savoir si ces services autour de l'école des enfants doivent-être maintenus et quelle organisation pour permettre à chaque enfant d'atteindre son 100% de réussite ?

Pour permettre aux familles de se doter des outils nécessaires au suivi du cursus scolaire de leurs enfants, le sujet de l'évaluation, projet porté par la SIEPVV dans le cadre de « *l'appel à projet sur l'école numérique en milieu rural* », a été abordé.

An aerial photograph of a river valley. A blue river flows through the center, flanked by green fields and a small town with houses and trees. The background shows rolling hills under a clear sky.

# Questionnaire pour les parents d'élèves

# Rappels des besoins

## Pour les familles :

- **Bénéficier d'horaires scolaires et périscolaires réguliers et adaptés tout au long de la journée**
- Proposer à leur enfant un parcours éducatif pertinent.
- **Financièrement, ne pas supporter des coûts d'inscription aux temps périscolaires trop élevés.**

## Pour les enfants :

- **Disposer d'horaires scolaires en adéquation avec leur rythme ;**
- **Participer à des loisirs éducatifs, sportifs et culturels ;**
- Se repérer dans l'espace et le temps ;
- **Identifier les adultes repères qui interviennent dans sa journée ;**
- **Participer à des activités adaptées à leur tranche d'âge.**

# Rappels des Objectifs...

## Accès de tous aux loisirs

- Lutter contre les discriminations et amener ces enfants à participer aux activités périscolaires et favoriser leur socialisation.
- Créer un service de transport à la demande en fonction des activités et pour une plus large souplesse d'utilisation du service périscolaire
- Maintenir la souplesse de l'inscription au temps périscolaire.

## Autonomie et citoyenneté

- Permettre à l'enfant d'être acteur de son territoire de vie
- Permettre aux enfants d'appréhender les temps périscolaires comme un temps de détente favorisant l'imaginaire, l'autonomie, l'expérimentation, l'engagement.
- Rendre les enfants acteurs des temps périscolaires
- Favoriser l'autonomie de l'enfant
- Développer un esprit d'ouverture et susciter l'esprit critique
- Valoriser les actions qui permettent une meilleure estime de soi et un accompagnement vers les apprentissages fondamentaux.
- Développer l'usage du numérique comme un fil conducteur pour tous les acteurs
- Développer l'épanouissement individuel de chaque enfant,
- Respecter des règles de vie collective et cultiver le respect de soi-même
- Développer le fair-play, la coopération
- Initier aux activités culturelles et artistiques diversifiées
- Stimuler les sens, l'écoute, la curiosité, l'imaginaire
- Sensibiliser les enfants à la richesse du patrimoine, historique et environnemental
- Développer des activités liées à l'éducation à la santé en lien avec l'alimentation

# Rappels des Objectifs

## Complémentarité avec l'école

- Favoriser la co-animation enseignants/animatrices sur des projets en commun
- Mettre en cohérence les règles de vie des enfants sur les temps périscolaires et scolaires
- Développer la notion de vivre ensemble nécessite une démarche congruente de la part des adultes eux-mêmes.
- **Conforter les animateurs/animatrices dans leur posture professionnelle autour de la fonction éducative : fonction d'autorité (règles, cadre, sanctions...) et d'attention (écoute, hygiène...).**
- **Assurer une continuité et une complémentarité des temps éducatifs (scolaire et périscolaire).**
- Dégager du temps pour permettre à l'équipe du périscolaire de rencontrer les équipes d'enseignants des différentes écoles
- Développer la concertation entre les différents partenaires
- Renforcer le partenariat avec les écoles : projet d'école
- Coordonner les activités scolaires, périscolaires et extrascolaires dans une logique de complémentarité et d'équilibre
- Assurer un lien permanent entre le projet d'école et le projet éducatif du périscolaire
- Favoriser la co-animation enseignants/animatrices sur des projets en commun

## Implication des familles

- Remobiliser les familles autour des projets et de leurs valorisations
- Impliquer les familles dans les accueils périscolaires
- Créer un outil type « cahier de liaison » qui assurerait davantage la transmission d'informations concernant les enfants et faciliterait ainsi le lien : enseignants/équipe périscolaire ou familles/équipe périscolaire.
- **Maintenir une communication étroite aux familles**
- Développer le site internet pour en faire un outil de valorisation des actions éducatives menées sur le temps scolaire et périscolaire
- Mettre en cohérence les règles de vie des enfants sur les temps périscolaires et scolaires

# Effets attendus de la mise en œuvre du PEdT

## Pour les enfants

- Un accueil unique pour les activités autour de l'école
- Une organisation des temps beaucoup moins fractionnée qui doit révéler moins de fatigue au quotidien
- Le développement d'une meilleure concentration.
- La révélation d'une meilleure réussite scolaire.
- La découverte de nouvelles activités.

## Pour les acteurs éducatifs

- Le partage d'un sens commun à l'action éducative.
- L'établissement d'une meilleure coordination grâce au groupe de suivi.
- Le constat d'une meilleure attention de l'enfant pendant le temps scolaire.

## Pour les familles

- Le constat d'une meilleure compréhension de la continuité éducative.
- Implication dans l'organisation de la journée des enfants



# Questionnaire sur les objectifs du PEdT (activités périscolaires)

Le questionnaire doit être complété par une colonnes d'expression libre,

Précision apportée que le questionnaire est sans rapport avec la consultation des parents d'élèves (4 jours ou 4,5 jours)

Objectifs	Organisation actuelle	Réflexion pour la rentrée 2018	Oui	Non
<b>Accès de tous les enfants aux loisirs</b>				
Accès de tous les enfants aux loisirs	½ journée par semaine banalisée et intégrée au temps éducatif	Souhaitez-vous que votre enfant ait accès aux activités éducatives ?		
Lutter contre les inégalités sociales	3 heures par semaines d'activités gratuites (TAP)	Acceptez-vous de participer financièrement aux activités éducatives ?		
Accueil hors temps scolaire	Accueil de 7h à 8h30 et de 16h40 à 18h45 (A&L)	Faut-il maintenir ce service sur ces horaires ?		
Amener les enfants à participer aux activités périscolaires	Activités éducatives de 7h à 8h30 et de 16h40 à 18h45 (A&L)	Faut-il maintenir ce service sur ces horaires ?		
Favoriser la socialisation des enfants	Mise en place d'ateliers éducatifs diversifiés	Etes-vous satisfait de la diversification des activités ?		
Créer un service de transport	Après les après-midi banalisés, le transport est assuré	Faut-il maintenir un transport pour permettre aux enfants de participer aux activités éducatives ?		
Maintenir la souplesse de l'inscription au temps périscolaire	Pas de caractère obligatoire à la fréquentation des activités éducatives	Faut-il permettre la souplesse d'inscription aux activités éducatives ?		

# Questionnaire sur les objectifs du PEdT

Objectifs	Réponse 2017/2018	Question	Oui	Non
<b>Autonomie et citoyenneté</b>				
Permettre à l'enfant d'être acteur de son territoire de vie	Mise en place de l'après-midi « Nettoyons la Nature » Exposition « La Grande Lessive » Après-midi avec les Anciens des villages	L'enfant doit-il participer aux choix de ses activités éducatives ?		
Permettre aux enfants d'appréhender les temps périscolaires comme un temps de détente favorisant l'imaginaire, l'autonomie, l'expérimentation, l'engagement.	Multiplicité des activités proposées : jeux diversifiés (jeux sportifs, jeux de société, ...), activités créatives (activités manuelles, création de contes, de saynètes, ...), démarche scientifique, numérique, ... Complémentarité de l'équipe d'animation	Faut-il conserver les activités éducatives ?		
		Faut-il revenir à la garderie ?		
Rendre les enfants acteurs des temps périscolaires	Temps « Anime tes TAP » : implication d'une équipe d'enfants sur un moment de l'après-midi pour proposer une activité aux autres enfants (tutorat)	Faut-il maintenir ce type d'activités (tutorat) ?		

# Questionnaire sur les objectifs du PEdT

Objectifs	Réponse 2017/2018	Question	Oui	Non
<b>Autonomie et citoyenneté</b>				
Favoriser l'autonomie de l'enfant	Participation des enfants à la distribution du repas, du matériel, au rangement, ...) Jeux de société, aide aux devoirs, en autonomie, sous surveillance Organisation d'un temps d'activités par les enfants eux-mêmes pour leurs camarades	Etes-vous satisfaits de ce type d'activité favorisant l'autonomie ?  Faut-il les maintenir ?		
Développer un esprit d'ouverture et susciter l'esprit critique	Activités avec les anciens des villages  Bilan personnel des enfants (ce que j'ai aimé, pas aimé, ce que je pourrais faire pour évoluer ou faire évoluer, ...)	Etes-vous satisfaits de ce type d'activité?  Faut-il les maintenir ?		

# Questionnaire sur les objectifs du PEdT

Objectifs	Réponse 2017/2018	Question	Oui	Non
<b>Autonomie et citoyenneté</b>				
Valoriser les actions qui permettent une meilleure estime de soi et un accompagnement vers les apprentissages fondamentaux.	L'activité éducative, par définition, n'est pas soumise à l'évaluation et vise à l'épanouissement de l'enfant	Avez-vous constaté une meilleure estime et un épanouissement de votre enfant ?		
Développer l'usage du numérique comme un fil conducteur pour tous les acteurs	Mise en place des ateliers numériques en fonction des tranches d'âges à partir du CP	Faut-il maintenir les ateliers numériques ?		
Développer l'épanouissement individuel de chaque enfant,	Temps calmes Journée de l'amitié (trouver des choses positives sur chacun de ses camarades)	Ces activités proposées, selon vous, permettent-elles l'épanouissement de l'enfant ?		
Respecter des règles de vie collective et cultiver le respect de soi-même	Élaboration de la charte du temps périscolaire avec les enfants Temps de concertation (bilan des choses positives ou négatives de la journée)	Les règles de vie collective sont-elles respectées ?		
Développer le fair-play, la coopération	Jeux coopératifs (jeu du verger « grandeur réelle », rallye coopératif, ...)	Le fair-play et la coopération doivent-ils être développés au sein des activités éducatives ?		

# Questionnaire sur les objectifs du PEdT

Objectifs 2015-2018	Organisation actuelle	Question pour le futur PEdT	Oui	Non
<b>Autonomie et citoyenneté</b>				
Initier aux activités culturelles et artistiques diversifiées	Sculpture, dessins, à la manière de différents artistes Lecture d'extraits de livres, Réalisation de courts métrages d'animation,	Les activités culturelles et artistiques doivent-elles être développées ? Avez-vous des propositions ?		
Stimuler les sens, l'écoute, la curiosité, l'imaginaire	Activités sensorielles (parcours les yeux bandés, boîtes à odeur, ...) Invention et écritures d'histoires Anti-coloriages	Ces activités doivent-elles être développées ? Avez-vous des propositions ?		
Sensibiliser les enfants à la richesse du patrimoine, historique et environnemental	Rallye patrimoine Rallye nature Jeux de piste Jeux de l'oie géant Jeux d'orientation de découverte des arbres	Les enfants doivent-ils être sensibilisés au patrimoine local, son histoire et son environnement ?		
Développer des activités liées à l'éducation à la santé en lien avec l'alimentation	Analyse des menus du restaurant scolaire (lecture, nature des aliments, ...) Activités culinaires (fabrication de friandises, de gâteaux, ...) Connaître les bases de l'alimentation (jeux sur les fruits et légumes, ...) ...	Les activités liées à la santé et l'alimentation doivent-elles être développées ?		

An aerial photograph of a river valley. A river flows through the center, surrounded by lush green fields and a small town with houses and trees. The landscape is flat and extends to the horizon under a clear sky. The text 'Les enjeux du POTS sur le territoire' is overlaid in large yellow letters.

# Les enjeux du POTS sur le territoire

# Bilan rencontre familles

**Quelques communications récentes ont été examinées :**

## **Alerte info 5 décembre 2017**

La dernière enquête Pirls (Progress in International Reading Literacy Study), réalisée en 2016 dans 50 pays et dévoilée mardi 5 décembre, montre les très faibles performances en lecture des élèves français scolarisés en CM1. **La France est très loin derrière le peloton de tête emmené par la Russie, Singapour et Hong-Kong.**

Il a été demandé aux élèves de ces 50 pays de lire 12 textes courts, soit des histoires, soit des articles, dont le vocabulaire était adapté à leur âge. Les chercheurs n'ont pas uniquement observé si les élèves savaient lire ces textes, mais aussi s'ils savaient les comprendre, les interpréter... **Le résultat est très médiocre pour les écoliers français.**

Résultats du 29 novembre 2016

A 10 ans, les têtes blondes françaises affichent les pires résultats de l'Union européenne **en mathématiques** et ne dépassent qu'un seul pays, Chypre, en **sciences. Les élèves de CM1 affichent un score de 488 points en mathématiques et 487 en sciences, en deçà de la moyenne internationale (500) et de la moyenne européenne (527 en maths, 525 en sciences).**

Selon l'étude, débiter l'école plus tôt permet d'obtenir de bons résultats aux tests effectués en CM1. Les meilleurs scores ont été réalisés par des élèves ayant suivi des programmes pendant au moins trois années, et ceux dont les parents ont éveillé leur intérêt pour les chiffres et l'alphabet très tôt. En France, les élèves doivent commencer l'école en septembre de l'année de leur sixième anniversaire, précise l'étude. Soit deux ans plus tard que les meilleurs élèves de l'Union Européenne en mathématiques, l'Irlande du Nord.

A propos de l'évaluation, chaque participant a convenu que lorsque deux enfants avaient la même note, ils n'avaient pas forcément les mêmes compétences. Par ailleurs, dans le cadre de l'usage du livret de compétence, certains positionnements ne permettent pas aux familles d'avoir une lisibilité partagée du niveau de leurs enfants.

La question a donc été systématiquement posée

**Comment aider l'élève à évaluer ses performances pour identifier ses domaines de compétences et prendre conscience des causes de ses difficultés pour y remédier ?**

## A PROPOS DES RYTHMES SCOLAIRES ET DE L'ORGANISATION DE LA SEMAINE

**Tous les participants conviennent qu'une matinée est plus propice aux apprentissages qu'un après-midi.**

**Pour les parents qui n'ont pas les moyens de compenser le manque d'offre de l'espace éducatif, c'est obligatoirement les organisations extra-scolaires qui doivent prendre en charge la carence.**

**Certains parents et enseignants affirment que les enfants sont fatigués et que la coupure du mercredi est nécessaire. Les chrono-biologistes comme François TESTU, mais aussi des éducateurs-chercheurs-sociologues, comme Philippe MEIRIEU se prononcent sans ambiguïté pour le maintien de 9 demi-journées hebdomadaires pour l'organisation de l'espace éducatif.**

Sur l'organisation du temps scolaire, quelques références ont été évoquées

La Corée du Sud atteint de records en termes de quantité de travail, mais il est bien placé dans les classements internationaux des performances scolaires. Cinq jours et demi, puisque les élèves ont cours un samedi sur deux. Une fois toutes les deux semaines, ils ont donc six jours de classe, du lundi au samedi non-stop. Sur l'année, il y a 220 jours de classe par an en Corée du Sud. En cumulé, cela représente plus ou moins deux mois de classe en plus qu'en France.

La journée de classe commence en général à 9h00 et va jusqu'à 15h00, ce qui apparaît plus raisonnable, mais cette journée s'allonge avec des activités et des cours particuliers supplémentaires avant ou après les cours. Dans la réalité, les élèves du primaire commencent en général à 8h30 et terminent à 17h00.

Les écoliers allemands ont cinq jours de classe, du lundi au vendredi et parfois cinq jours et demi dans certains Länder. Sur l'année, ils totalisent plus de 200 jours de classe, beaucoup plus que les élèves français.

Mais les journées de classe sont moins longues. Elles commencent entre 7h30 et 8h30 et durent en général jusqu'à 13h00 ou 13h30. Les cours ne durent que 45 minutes. L'Espagne se rapproche un peu du système français dans la mesure où les élèves totalisent 175 jours de classe par an, ce qui est assez peu.

Les journées des élèves espagnols sont longues mais avec une grosse coupure à la mi-journée. Cela donne en général un emploi du temps, type 9h00-midi, puis 14h30-16h30. La durée des cours peut être de 45 minutes, ce qui permet de donner de fait de bonnes récréations aux petits Espagnols.



# ●●● “ Un pas en avant, deux pas en arrière ”

Dans le monde de la santé ils sont nombreux à tirer la sonnette d'alarme concernant ce retour à la semaine de quatre jours. C'est le cas de l'Observatoire des rythmes et temps de vie des enfants et des jeunes (Ortej), qui alerte, dans un communiqué récent, sur les « *conséquences de ce retour en arrière, qui ne participe d'aucune manière à la réussite scolaire* ». Pire, la semaine de quatre jours aggraverait les inégalités, selon le chronobiologiste tourangeau François Testu, président de l'observatoire. « *Cette mesure pénalise notamment les enfants issus de familles aux revenus les plus faibles, parce qu'elles n'ont pas forcément les moyens de prendre en charge des activités extrascolaires. Avec une demi-journée de classe en moins c'est*

*ce qu'il faut aux enfants pour qu'ils gardent un rythme adapté* », détaille le chercheur.

## **Un maître mot : la régularité**

Et si l'on peut aisément penser que ce n'est pas une demi-journée qui fait la différence, c'est au contraire quelque chose de crucial pour François Testu. « *Le maître mot dans la vie des enfants c'est la régularité, à l'école, à la maison, pour le sommeil. Avec une demi-journée en moins on casse complètement leur rythme, ce qui entraîne une baisse de la vigilance, de la fatigue et des soucis de performance à l'école* ». Dans l'idéal, le chronobiologiste préconise une semaine à quatre jours et demi

minimum mais avec des journées dédensifiées où l'on alterne apprentissage scolaire et loisirs éducatifs. L'Ortej demande également un allongement de toutes les petites vacances pour qu'elles durent toutes deux semaines. « *Ce que l'on remarque c'est que l'emploi du temps des élèves n'est finalement pas fait pour les enfants mais pour que ça arrange les adultes. On assiste aujourd'hui à un détricotage masqué des rythmes scolaires, en laissant faussement le choix aux communes. C'est un pas en avant, deux pas en arrière. Et puis avec la suppression des contrats aidés, on craint également pour le maintien des temps périscolaires. Il faut que cela cesse* », conclut François Testu.



Pour François Testu, la semaine de quatre jours aggrave les inégalités.

## L'organisation du temps scolaire

### éducation

# Philippe Meirieu : “ Non au prêt-à-porter pédagogique ! ”

Ecrivain et chercheur expert en sciences de l'Éducation, Philippe Meirieu a clos hier les travaux de la première biennale internationale de l'éducation nouvelle. Avec optimisme.

**A** 68 ans, Philippe Meirieu n'a pas encore dit son dernier mot en matière de pédagogie. Encensé par les uns, décrié par les autres, homme engagé à gauche, cet homme a, dit-on, longtemps eu l'oreille des gouvernants. Ce chercheur expert en sciences de l'Éducation a été ces quatre derniers jours le grand témoin de la première biennale internationale de l'éducation nouvelle qui s'est achevée hier près du Futuroscope sur le site de l'École Supérieure de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (ESÉNESR). Devant quelque 250 congressistes, enseignants et éducateurs issus des six grandes organisations de l'éducation nouvelle, Philippe Meirieu a tiré les enseignements des travaux réalisés au cours des divers ateliers, forums, débats et conférences. « Les te-



Philippe Meirieu était l'invité d'honneur de la biennale.

nants de l'éducation nouvelle, a-t-il rappelé, née dans les années vingt aux lendemains de la Grande Guerre, s'interrogeaient sur l'avenir de la société et des enfants. C'est encore le cas aujourd'hui. Sans dogmatisme, sans il n'y a qu'à, il n'y a qu'à... on se pose toujours les questions de la transmission des savoirs. J'ai trouvé ici de l'exigence, des gens attentifs à la rigueur des apprentissages, loin du prêt-à-porter pédagogique. Il n'y a pas de recettes, pas de dogmes, on a parlé travail ».

**“ L'Éducation  
ne peut plus  
se jouer  
qu'à l'école ”**

Avec brio, souvent avec enthousiasme, celui qui a inspiré de nombreuses réformes

(IUFM dans les années 1990 ou mise en place des travaux personnels encadrés) s'est dit tout récemment hostile à la semaine de quatre jours et favorable « à la semaine des cinq matins ». « Il faut aussi s'adapter à l'élève qui vit avec une télécommande, un joystick et un smartphone collé au cerveau, a-t-il lancé, il faut reconstruire des choses, l'Éducation ne peut plus se jouer qu'à l'école qui n'occupe que 10 % du temps de l'enfant sur l'année ! »

Pour rester nouvelle, a conclu Philippe Meirieu, l'éducation nouvelle doit aussi tenir compte de la famille, de la société, prendre en compte les réseaux sociaux.

Et de rappeler que « les éducateurs ont énormément de propositions. Ils ont en tout cas besoin d'être valorisés ».

Jean-Michel Guoin

<b>4 jours</b>	<b>4,5 jours</b>
1 matinée de présence scolaire en moins pour 24 h d'enseignement	1 matinée de présence scolaire en plus pour 24h d'enseignement
Une journée de coupure	Une demi-journée de coupure
Mise en place de l'ALSH sur 1 journée	Mise en place de l'ALSH sur une ½ journée
Organisation pour les familles le mercredi	Organisation pour les familles le mercredi après-midi
APC intégré dans l'espace éducatif si la pause méridienne est supérieure à 1h30	Possibilité de faire les aides personnalisés dans le cadre de l'OTS

# Comparatifs des heures TAP 2016/2017 et 2017/2018

PERISCOLAIRE SIEPVV	2016			2017		
	Matin	TAP	Soir	Matin	TAP	Soir
< 6 ans	358,50	207,00	1116,89	505,50	1179,00	721,76
> 6 ans	490,50	307,00	1577,92	451,50	2028,00	759,20
Total heures réalisées	849,00	514,00	2694,81	957,00	3207,00	1480,96
< 6 ans	221,50	207,00	669,50	309,50	1179,00	397,50
> 6 ans	319,50	307,00	912,00	291,00	2028,00	432,50
Total heures facturées	541,00	514,00	1581,50	600,50	3207,00	830,00
	2636,50			4637,50		
< 6 ans	253	207	399	337	393	347
> 6 ans	310	307	519	301	676	365
Total enfants	563	514	918	638	1069	712

# Comparatifs des heures TAP 2016/2017 et 2017/2018 1<sup>er</sup> trimestre

PERISCOLAIRE SIEPVV	2016			2017		
	Matin	TAP	Soir	Matin	TAP	Soir
< 6 ans	694,50	387,50	2110,63	997,50	2334,00	1505,92
> 6 ans	856,41	576,59	3047,04	1008	3417,00	1605,76
Total heures réalisées <sup>CAF</sup>	1550,91	964,09	5157,67	2005,50	5751,00	3111,68
< 6 ans	418,50	359,50	1247,50	574,50	2334,00	843,00
> 6 ans	528,50	520,00	1739,50	624,00	3417,00	965,00
Total heures facturées	947,00	879,50	2987,00	1198,50	5751,00	1808
	4813,50			8757,50		
< 6 ans	486	401	752	665	778	724
> 6 ans	540	578	1004	672	1240	772
Total enfants	1026	979	1756	1337	2018	1496

Recettes familles 2016 : 1385,10 +1187,32+4032,44= 6604,86 €

Recettes familles 2017 : 1636,80 +0+3903,95= 5540,75€

Recettes CAF 2016 : A&L =3354,29€ TAP= 520,61€ Total 3897,90€

Recettes CAF 2017 : A&L= 2763,28€ TAP :3105,54€ Total 5868,82€

Merci de votre participation